

Résumé

Le Luxembourg a le PIB par habitant le plus élevé de l'OCDE et sa situation au sortir de la crise économique et financière est relativement satisfaisante. Ce centre financier important a réussi à surmonter les turbulences financières mondiales, ses banques sont bien capitalisées, ses finances publiques sont solides par comparaison à la plupart des autres pays de l'OCDE et le chômage y est relativement faible. En particulier, l'emploi dans les activités financières a continué de s'accroître, bénéficiant des entrées de capitaux dans le secteur de la gestion d'actifs, qui ont soutenu la demande intérieure. Cependant, du fait de la faiblesse de la reprise et des risques de dégradation pesant sur la croissance mondiale et européenne, les perspectives à court terme sont incertaines.

Le Luxembourg sera aussi confronté à plusieurs enjeux pour maintenir sa croissance économique et son modèle social dans les années à venir. Malgré des dépenses sociales élevées, les inégalités et la pauvreté relative ont progressé ces dernières décennies. Le vieillissement de la population pèse sur la viabilité des finances publiques, notamment sur celle du régime de retraite. En outre, l'étalement urbain appelle un effort pour assurer une croissance verte. La durabilité du modèle économique et social luxembourgeois pourrait être renforcée par l'amélioration des politiques propres à soutenir les finances publiques, la croissance, la cohésion sociale et l'environnement.

Renforcement des finances publiques. Le déficit budgétaire devrait se creuser en 2012, car la croissance des dépenses reste supérieure à celle des recettes. Des mesures d'assainissement devraient être mises en place, avec pour priorité la maîtrise des dépenses courantes dans un cadre à moyen terme plus solide. Les coûts futurs des pensions constituent le principal défi budgétaire. Les propositions actuelles de réforme du régime de retraite marquent une nette avancée, mais d'autres mesures sont nécessaires pour ramener les prestations à un niveau viable et équitable et pour réduire les incitations à la retraite anticipée.

Soutenir la croissance à long terme. Si plusieurs des facteurs de croissance sont extérieurs, des réformes de la politique économique peuvent améliorer la performance sous-jacente et la compétitivité et aider l'économie à s'adapter au changement. Les réglementations applicables aux marchés des produits restent restrictives, affaiblissant la concurrence, bien que des réformes bienvenues aient été réalisées en matière de surveillance de la politique de la concurrence. Les réformes en cours du service de l'emploi sont un progrès.

Consolider la cohésion sociale. Le système social joue un grand rôle dans l'atténuation des écarts de revenu disponible, mais les inégalités et la pauvreté relative ont progressé. Il faudrait remédier à l'insuffisance des incitations à travailler générée par le revenu minimum garanti au moyen d'une expansion des prestations liées à l'exercice d'un emploi, du renforcement continu des politiques d'activation et de l'amélioration de la formation. La viabilité du système social actuel serait améliorée par un meilleur ciblage des prestations, mais il faut veiller à ce que ce ciblage ne crée pas de nouveaux problèmes d'incitation. Les aides au logement social devraient être réformées pour mieux répondre aux besoins et leur coût devrait être abaissé. Les dépenses fiscales inefficaces et régressives devraient être réduites.

Améliorer les résultats de l'éducation pour les plus vulnérables. La cohésion sociale dépend aussi du système d'éducation, qui fonctionne mal, comme en témoignent les résultats aux tests PISA, malgré des dépenses élevées. Ces résultats médiocres sont dus pour partie aux larges disparités socio-économiques existant entre les étudiants. Les dépenses devraient être réorientées vers les domaines où elles sont le plus nécessaires et des politiques plus efficaces devraient être mises en place pour remédier aux problèmes linguistiques.

Assurer une croissance viable et plus verte. La croissance rapide de l'emploi et de la population a conduit à l'étalement urbain et à la multiplication des déplacements, surtout en voiture. La poursuite des investissements dans les transports publics, tout en augmentant progressivement les prix relativement faibles du carburant, devraient contribuer à réduire les émissions de CO₂ et la pollution. Des politiques d'urbanisme efficaces et une réforme de l'imposition immobilière contribueraient à limiter l'étalement urbain, tout en encourageant des modes de transport comme la marche, la bicyclette et les transports publics. Des investissements supplémentaires doivent être réalisés pour moderniser les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement.

Encadré 1. Principales recommandations

Mettre en place un cadre solide pour une croissance durable à long terme

- Mettre en œuvre le plan d'assainissement budgétaire prévu dans le Programme de stabilité. Actualiser, mettre en place et suivre un plan d'assainissement à moyen terme détaillé et crédible. Faire en sorte que les dépenses n'augmentent pas plus vite que la croissance nominale du PNB, en veillant surtout à maîtriser les dépenses courantes.
- Mettre en œuvre les réformes envisagées du régime de retraite et progresser encore vers la viabilité à long terme, notamment en reliant l'âge effectif de la retraite à la longévité, en réduisant les incitations à la préretraite, en modérant les hausses des pensions et en limitant la validation au titre des années de non-activité.
- Encourager la concurrence en supprimant les obstacles administratifs inutiles, y compris pour les services professionnels, les notaires, les pharmacies, le commerce de détail et les taxis.

Consolider la cohésion sociale

- Orienter davantage les ressources dévolues à l'enseignement vers les établissements accueillant des élèves de milieux défavorisés. Accroître les ressources consacrées à l'aide linguistique et aux classes de remise à niveau.
- Mettre en œuvre le projet de réforme de l'enseignement secondaire, pour réduire le nombre de redoublements, porter de 12 à 16 ans l'âge de l'orientation des élèves par filières, renforcer l'autonomie et les capacités de gestion locale des établissements scolaires, et renforcer le suivi de la qualité de l'enseignement.
- Envisager de mieux cibler les transferts sociaux pour en faire un instrument plus efficace de réduction de la pauvreté relative tout en limitant leur coût global, en donnant aux prestations un caractère dégressif pour minimiser leur impact sur les incitations au travail. Ces mesures devraient en particulier avoir pour objet d'aider les familles monoparentales.
- Améliorer la conception du revenu minimum garanti (RMG) afin d'éviter les cas où davantage de travail ne procure pas de complément de revenu, tout en renforçant les politiques d'activation et la formation.

Encadré 1. Principales recommandations (suite)**Assurer une croissance verte**

- Continuer à investir largement dans les transports publics afin d'offrir une alternative à l'utilisation des véhicules particuliers. Pour réduire les émissions de carbone du Luxembourg, accroître les taxes sur l'essence et le gazole en éliminant progressivement l'écart de prix avec les pays voisins. Envisager d'introduire un système de péage de congestion. Renforcer la coopération avec les régions limitrophes pour accroître la capacité du système de transports publics.
- Accélérer les procédures de délivrance des permis de construire. Augmenter les taxes foncières en actualisant les valeurs des biens utilisés pour calculer l'impôt dû. Élargir à d'autres zones l'application de la surtaxe sur les logements et les terrains vacants appliquée dans certaines communes. Faire avancer les plans visant à imposer des dates limites pour le démarrage et la finalisation des projets sur les terrains constructibles.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Luxembourg 2012

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-lux-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Luxembourg 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-lux-2012-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.